

# BRUME « STOP POLLUTION » POUR CHEVEUX MALMENES

Protégez vos cheveux grâce à la brume Stop Pollution pour une chevelure douce et brillante resplendissante de santé!



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	87,00		87,00
	ERYLITE®	Erythritol	5,00	Humectant / Hydratant	5,00
B	COSMEDIA® ULTRAGEL 300	Polyquaternium-37	0,30	Agent rhéologique	0,02
C	EUMULGIN® CO 40	PEG-40 Hydrogenated Castor Oil	0,50	Solubilisant	0,21
	COPHEROL® 1250 C	Tocopherol Acetate	0,50	Anti-oxydant	0,47
	CETIOL® OE	Dicaprylyl Ether	1,00	Emollient	1,00
	PURICARE™ POE LS 9727	Aqua (and) Glycerin (and) Moringa Pterygosperma Seed Extract	2,00	Actif capillaire	2,00
	PARFUM VANILU (Robertet)	Parfum	0,30	Parfum	0,30
D	DEHYQUART® A CA	Cetrimonium Chloride	0,40	Conditionneur	0,38
	LUVIQUAT® SUPREME AT 1	Polyquaternium-68	2,00	Agent fixant	1,60
	MICROCARE® GHDI (Thor)	Aqua (and) Pentylene Glycol (and) Hexamidine Diisethionate	1,00	Conservateur	0,00
E	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 20%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

## PROCESS

Mélanger les éléments de la phase A, sous agitation. Disperser B dans la phase A pendant 20-30 minutes sous agitation jusqu'à complète homogénéisation. Réaliser le prémix C en faisant fondre le solubilisant. Verser le prémix C au mélange AB. Enfin, ajouter les ingrédients de la phase D un à un et ajuster le pH avec E entre 3,7 et 4,0.

## CARACTÉRISTIQUES

Aspect : Brume opalescente

pH : 3,7 - 4,0

Viscosité : N.A



Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.  
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjutants ni le process d'obtention de la matière première.